

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le mardi 27 septembre à 20h, le Conseil Municipal de la commune de MONTENEUF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel HUET, Maire.

Membres en exercice : 14
Membres présents : 8
Votants : 12

Date de la convocation : 22 septembre 2016

PRESENTS : Daniel Huet, François Rabillard, Marie Autret, Rémi Fontaine, Marc Leblanc, Karine Racapé, Laëtitia Sourget, Yolande Cheval, Claude Jagoury, Delphine Pelé, Yann Grandvallet et Christian Hamon,

ABSENTS EXCUSES : Yann Yhuel (pouvoir à François Rabillard), Stéphanie Lemaux (pouvoir à Daniel HUET),

Marc Leblanc a été nommé secrétaire de séance.

La séance a été publique

~~~~~

L'ordre du jour et l'ordre du jour complémentaire ont été adoptés à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juillet 2016 a été adopté à l'unanimité.

Présentation par la SCP BOQUET-DAGORN du jugement du 6 septembre 2016 concernant l'affaire Commune de Monteneuf/Boucard – SAR L LES MEGALITHES

### 2016-07-46 - Demande de subvention F.N.A.D.T. – Acquisition et travaux du « Café des habitant-e-s »

Monsieur le maire précise que la demande de financement auprès du Fisac, concernant le projet d'acquisition et de restauration du café des habitant.e.s., n'a pas aboutie et il convient de valider le nouveau plan de financement sollicitant le FNADT ( Fonds National d'Aménagement Du Territoire), tel que présenté ci-dessous.

| DEPENSES                                            | MONTANT HT          | RECETTES                       | MONTANT HT          |
|-----------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------|
| Acquisition                                         | 67 270,58 €         | <b>ETAT :</b>                  |                     |
| Travaux de mise en accessibilité                    | 28 868,92 €         | FNADT                          | 60 000,00 €         |
| Amélioration des performances thermiques            | 68 109,16 €         |                                |                     |
| Autres travaux de mise en conformité et d'entretien | 27 800,00 €         | <b>GUER COMMUNAUTE :</b>       |                     |
| Maîtrise d'œuvre                                    | 12 477,81 €         | Fonds de concours              | 20 000,00 €         |
| Etude de faisabilité                                | 1 750,00 €          |                                |                     |
| Bureau de contrôle                                  | 3 500,00 €          | <b>CONSEIL DEPARTEMENTAL :</b> |                     |
| Mission SPS                                         | 1 247,78 €          | TSD                            | 71 313,55 €         |
|                                                     |                     |                                |                     |
| Equipement professionnel                            | 1 893,78 €          | <b>AUTOFINANCEMENT :</b>       | 61 604,48 €         |
| <b>Total général</b>                                | <b>212 918,03 €</b> | <b>Total général</b>           | <b>212 918,03 €</b> |

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité de valider sur ce nouveau plan de financement et autorise le maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### **2016-07-47 - Consultation d'entreprise de débardage à cheval**

Monsieur le Maire précise qu'après avoir consulté 3 entreprises de débardage à cheval, il est proposé au Conseil Municipal de retenir la proposition de l'entreprise Jean Maubec de Porcaro pour un coût total de 10 660€ H.T.

Il est précisé que le suivi de cette prestation sera confié au Centre les Landes dans le cadre de la convention de partenariat entre la commune et l'association les Landes.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (13 voix pour ; Yann Yhuel ne participe pas à ce vote) de choisir l'entreprise Jean Maubec pour la réalisation de ce débardage à cheval et autorise le maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

#### **2016-07-48 - Création d'un contrat CAE/CUI aux services techniques**

Monsieur le Maire propose de recruter un contrat CAE/CUI aux services techniques sur la base de 20 heures hebdomadaires pour 6 mois à compter du 1er octobre 2016 afin de pallier aux heures des services de la cantine, garderie (augmentation des effectifs) et l'entretien des bâtiments.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à la majorité (13 voix pour ; 1 abstention : Claude Jagoury) ce recrutement et autorise le maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

#### **2016-07-49 - Présentation du rapport d'activités de 2015 du Syndicat d'eau du Morbihan**

Monsieur le Maire indique que comme tous les ans, les rapports d'activités de "Eau du Morbihan" relatifs à la distribution d'eau potable d'une part, et à la production et au transport d'eau potable d'autre part, doivent faire l'objet d'une présentation devant le Conseil Municipal avant le 31 décembre 2016.

Ce rapport est consultable sur le site [www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr). ou en mairie. Aucune remarque n'étant faite,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport d'activités 2015 du Syndicat d'Eau du Morbihan.**

#### **Convention ENEDIS**

Monsieur Le Maire informe que l'entreprise Enedis (anciennement dénommée ERDF) souhaite une délibération du Conseil municipal autorisant le maire à signer la convention qui leur permet d'installer une ligne électrique souterraine sur les parcelles ZN 206 et 207.

Un acte notarié sera établi portant sur cette convention. Les frais de l'opération sont à la charge d'Enedis.

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre cette demande à une prochaine réunion dans l'attente de précisions sur les travaux à réaliser par cette entreprise.**

#### **Restauration du drapeau des anciens combattants**

Monsieur le Maire présente un devis s'élevant à 268.75€ déposé par l'association des anciens combattants afin de réparer le drapeau abîmé.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge ce devis dans sa totalité.**

**Acquisition du terrain de la famille HERVE :**

Monsieur le Maire soumet son intention d'acquérir les terrains, situés : au Carbon, parcelle cadastrée ZW107 d'une surface de 7915 m<sup>2</sup> ainsi qu'aux Charrières, parcelle cadastrée AN18 d'une surface de 2319 m<sup>2</sup>, appartenant à la famille Hervé ; ceci dans la continuité du plan de programmation local.

Le Conseil municipal approuve la démarche d'acquisition de ces parcelles. Cette acquisition est programmée pour 2017.

**Acquisition tenue frelons :**

Rémi Fontaine présente l'acquisition de combinaison de frelons afin de pouvoir intervenir sans incidents lors de destruction de nids sur les terrains et bâtiments de la commune.

Une réflexion plus large sera menée en début d'année 2017 afin d'organiser un stage adapté aux interventions du service technique : plusieurs possibilités sont à envisager.

**Hameau du Placis :**

Présentation de l'esquisse : 2 propositions sont présentées aux conseillers municipaux, l'esquisse n° 1 a été retenue en sa majorité.

**Restauration de la Mairie et Salle Associative :**

Réunion avec l'architecte pour l'aménagement opérationnelle de la mairie, mercredi 28 septembre à 19h, suivie, à 20h30, de la consultation des associations pour entendre et définir les besoins de cette future salle.

**Dates des prochaines réunions :**

- Mercredi 28 septembre à 19h : Projet de restauration mairie/salle associative – Réunion avec l'architecte pour le programme de la mairie et à 20h30 pour la consultation des associations.
- Dimanche 2 octobre : marche bleue
- Mercredi 5 octobre à 20h30 : Présentation d'une première esquisse par le Maître d'œuvre A.Lucas du projet du café
- Samedi 8 octobre à 11h : Accueil des nouveaux habitants
- Dimanche 9 octobre à 12h : Repas du C.C.A.S.
- Lundi 10 octobre : Conseil Municipal spécifique sur le projet mairie/salle association, présentation de l'esquisse
- Jeudi 13 octobre : Réunion des associations sur les animations

**Vente terrain Rabillard :**

En l'absence de Mr Rabillard, le Maire présente le projet d'acquisition de Mr François Rabillard pour une partie des parcelles AN 37-36-342-344 correspondant à une surface d'environ 80 m<sup>2</sup>. Le terrain inconstructible, enclavé ne peut être inclus dans le lot mitoyen.

Un accord de principe a été donné par l'ensemble du conseil municipal. Les limites exactes seront arrêtées dans le cadre de l'aménagement du hameau.

**Le maire, lève la séance à 23h**